

# « Concept Suisse pour la conservation des espèces » Mise en œuvre des mesures de conservation

---

Dr. Reto Spaar

Exposé à l'occasion de l'atelier Concept Suisse pour la  
conservation des espèces

Berne, 30.3.2011

## Contenu

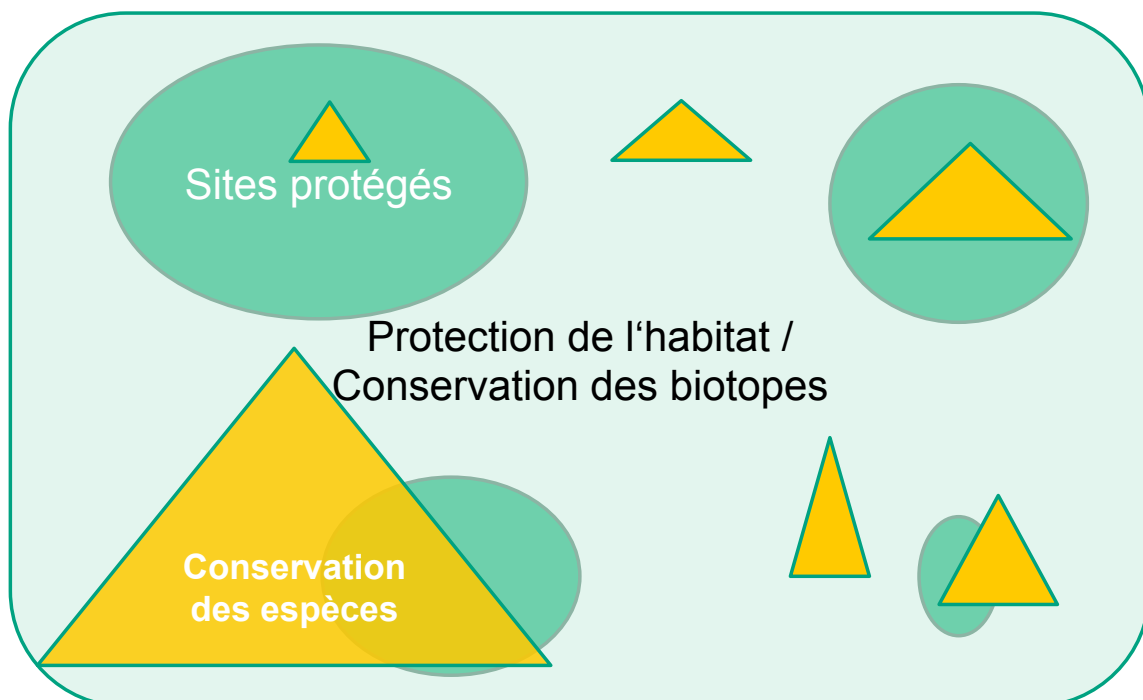
---

- Principes de la conservation des espèces
  - Distinction entre protection de biotopes et conservation des espèces
  - Objectif des projets de conservation des espèces
  - Démarche des projets de conservation des espèces
  - Exemple de programmes nationaux et cantonaux
  - Priorités et mise en oeuvre spatiales: ex. plan d'action grand tétras Suisse
- Exemples de projets concrets de conservation des espèces
  - Reptiles
  - Lichens

**Trois niveaux** de la protection de la nature contribuant à préserver la diversité des espèces

Niveau	Exemples
<p><b>Protection de l'habitat (milieux naturels, biotopes):</b> au fond, tout le paysage doit offrir un l'espace vital pour la flore et la faune sauvage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biotopes appropriés en surface, qualité et répartition</li> <li>• Préservation des milieux (semi)naturels restants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• compensation écologique dans l'agriculture</li> <li>• sylviculture naturelle</li> </ul>
<p><b>Protection des territoires :</b> différentes espèces nécessitent des sites prioritaires supplémentaires pour assurer une population stable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sites naturels protégés</li> <li>• Réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs</li> <li>• Réserves forestières particulières et naturelles</li> </ul>
<p><b>Conservation des espèces:</b> certaines espèces nécessitent, en plus, des mesures de conservation spécifiques, ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de conservation des espèces</li> <li>• Plans d'actions nationaux et cantonaux</li> </ul>

Perspective spatiale



Comment se démarquent la conservation des espèces et des biotopes?

---

- La conservation générale des biotopes sert à la préservation de la diversité typique des milieux naturels et des espèces en Suisse
- Les mesures pour la conservation des espèces se guident dans le temps et dans l'espace sur les exigences spécifiques à l'habitat des espèces prioritaires nationales
- La conservation des espèces peut comporter des mesures classiques de conservation des biotopes (p.ex. gestion des biotopes ciblée selon les espèces prioritaires nationales sur des surfaces PPS, hauts- et bas-marais)
- Souvent les mesures de conservation des espèces vont au-delà (c'est à dire : on n'aurait pas réalisé cette mesure à cet endroit si l'espèce n'y figurait pas)

Objectif d'une conservation spécifique à l'espèce

---

L'objectif général des mesures de conservation des espèces est l'élimination ou la réduction des facteurs de menaces limitants les effectifs des populations d'espèces prioritaires nationales !

1<sup>ère</sup> priorité

Renforcement des réalisations existantes (souvent dans un état subsistant). Assurer des populations viables le plus rapidement possible.

2<sup>ème</sup> priorité

Recolonisation naturelle d'aires de répartition potentielles aussi étendues que possibles à moyen et à long terme.

## Expériences internationales de la mise en œuvre de programmes de conservation des espèces

### Aspects importants :

- Large admission des programmes de conservation des espèces utiles
- La connaissance et la popularité de l'espèce peut faciliter la mise en œuvre
- De l'endurance est nécessaire
- Des projets et des mesures concrètes permettent un planification réalisable

---

### Démarche pour des projets de conservation des espèces

---

Quatre questions centrales pour la réalisation de mesures de conservation des espèces :

- Une espèce a-t-elle besoin de mesures de conservation spécifiques, ou les mesures de protection des biotopes et sites protégés sont-elles suffisantes ?
- La répartition actuelle d'une espèce est-elle suffisamment connue ?
  - [comblent les éventuelles lacunes quant à la connaissance de la répartition d'une espèce](#)
- Les mesures maîtresses de conservation des espèces sont-elles suffisamment connues ?
  - [comblent les éventuelles lacunes](#)
- Où et à quelle échéance prioritaire des mesures de conservation sont-elles exigibles (fixer des priorités spatiales et temporelles)
  - [Elaboration de projets de conservation adaptés aux lieux géographiques d'importance](#)

## Planification des programmes de conservation des espèces

- nommer des manques et problèmes spécifiques à l'espèce
- montrer des expériences en matière de protection et de recherche
- formuler des objectifs de mise en œuvre et d'impact
- proposer des mesures concrètes (applicables à la région)
- nommer des acteurs et des partenaires
- concevoir une méthode de contrôle

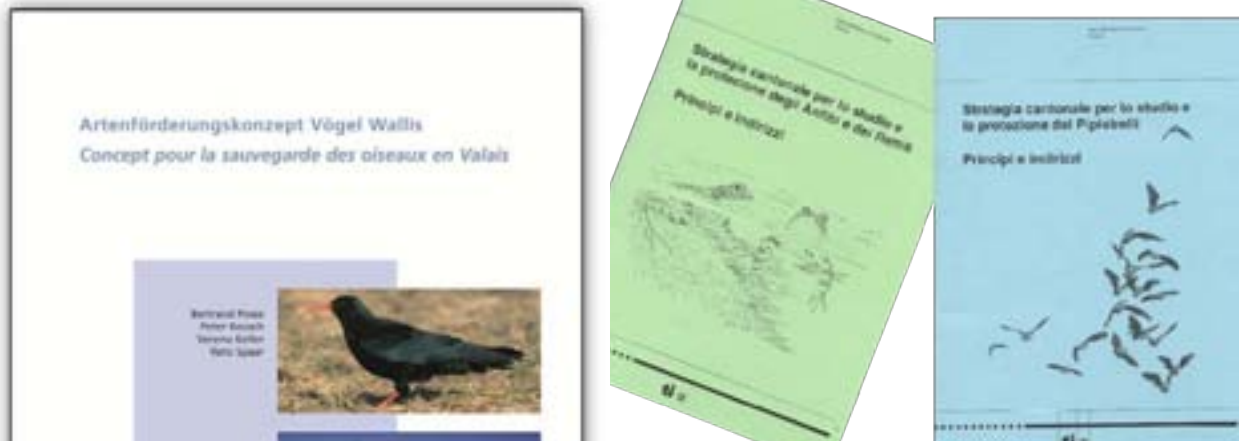
## Exemples de programmes nationaux de conservation des espèces



Programm Artenförderung Vögel Schweiz  
Programme de conservation des oiseaux en Suisse  
[www.artenfoerderung-voegel.ch](http://www.artenfoerderung-voegel.ch)  
[www.conservacion-oiseaux.ch](http://www.conservacion-oiseaux.ch)

## Exemples de programmes cantonaux de conservation des espèces

- ZH: Plan d'actions pour 36 espèces animales et 49 plantes vasculaires
- VD: 24 fiches descriptives des mesures en faveur d'espèces menacées en forêt (fiche d'action)
- TI: Stratégie cantonale pour l'étude et la protection (1) des amphibiens et reptiles, (2) des chauve-souris (3) des oiseaux.
- VS: Concept pour la sauvegarde des oiseaux en Valais



Pour quels oiseaux le Canton du Valais devrait-il prendre des mesures ?

### Suisse

118 oiseaux prioritaires nationaux,  
dont 50 espèces prioritaires pour la conservation des espèces

### Valais

Mesures pour les espèces prioritaires pour la conservation des espèces

Nécessité d'agir élevée	13 espèces
Nécessité d'agir moyenne	8 espèces
Nécessité d'agir faible	17 espèces

### Espèces prioritaires nationales restantes

importance élevée d'occurrences cantonales	7 espèces
importance moyenne d'occurrences	



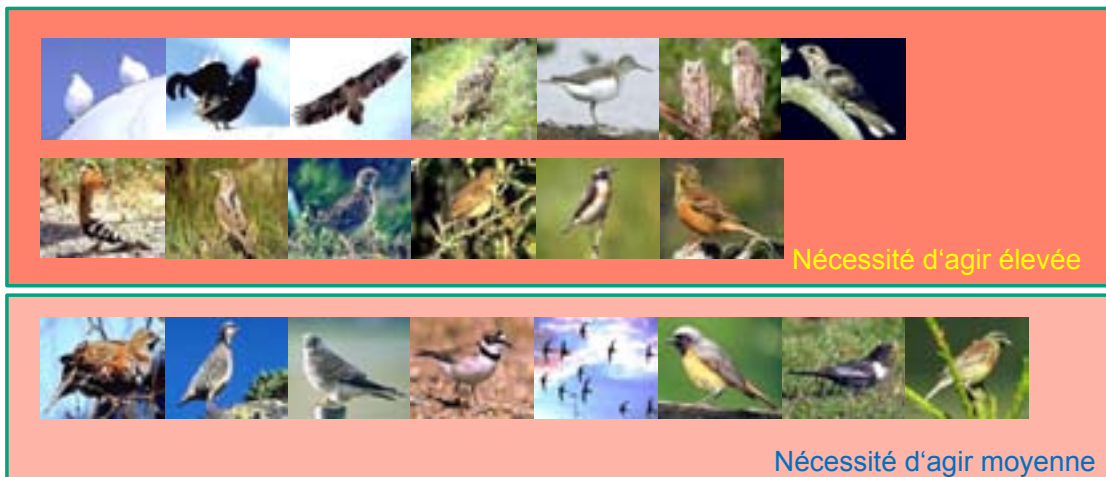
vogelwarte.ch



Service des forêts et du paysage  
Dienststelle für Wald und Landschaft

## Ancrage du concept cantonal en Valais

- Mise en consultation du concept auprès de tous les services cantonaux (prise en compte des différents domaines politiques) et autres acteurs importants
- Autorisation sur décision du Conseil d'état (légitimation politique)



## Priorités spatiales



ARTENFÖRDERUNG VÖGEL SCHWEIZ  
PROGRAMME DE CONSERVATION DES OISEAUX EN SUISSE  
PROGRAMMA DI CONSERVAZIONE DEGLI UCCELLI IN SVIZZERA  
SWISS SPECIES RECOVERY PROGRAMME FOR BIRDS

Le plan d'action est la base du programme "Biodiversité en forêt" dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT) entre Confédération et Cantons

Le plan d'action veille à :

- des critères homogènes dans le financement et les méthodes
- Une répartition des rôles claire



Programme RPT "Biodiversité en forêt"

---

Répartition actuelle du grand tétras



Programme RPT "Biodiversité en forêt"

---

Cantons dont le grand tétras est une espèce cible pour la conservation des espèces



Mesures : où intervenir et où ne rien faire ?

---

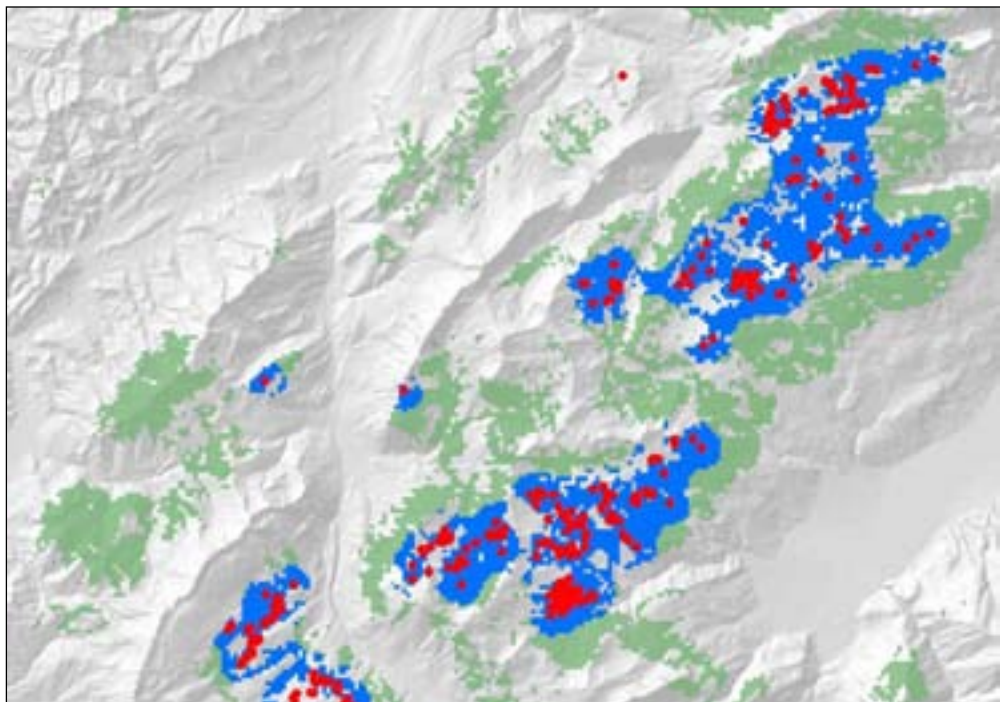
Modèles de biotope : les habitats potentiels appropriés



Mesures : où intervenir et où ne rien faire ?

---

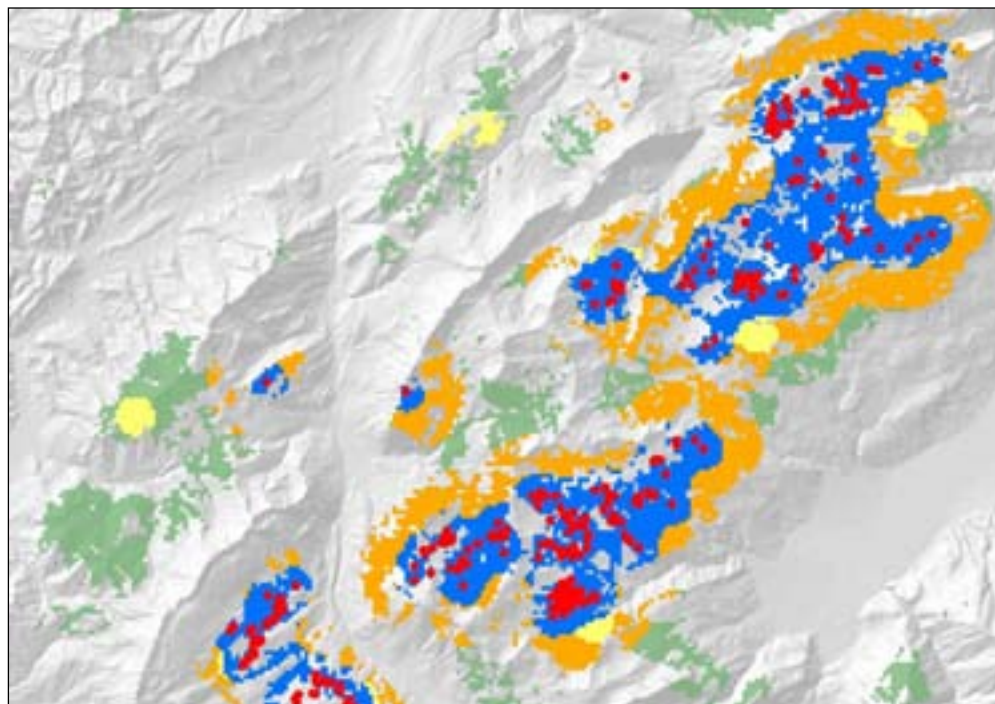
Biotope de première importance



Mesures : où intervenir et où ne rien faire ?

---

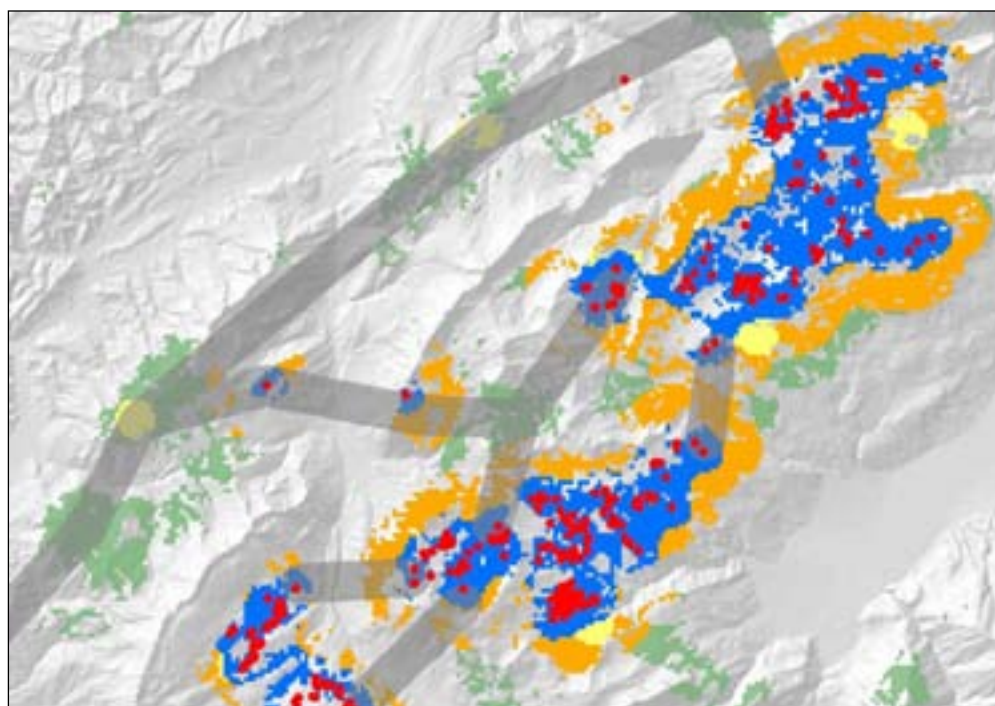
Ancienne répartition et zones-tampons : biotopes d'importance secondaire



Mesures : où intervenir et où ne rien faire ?

---

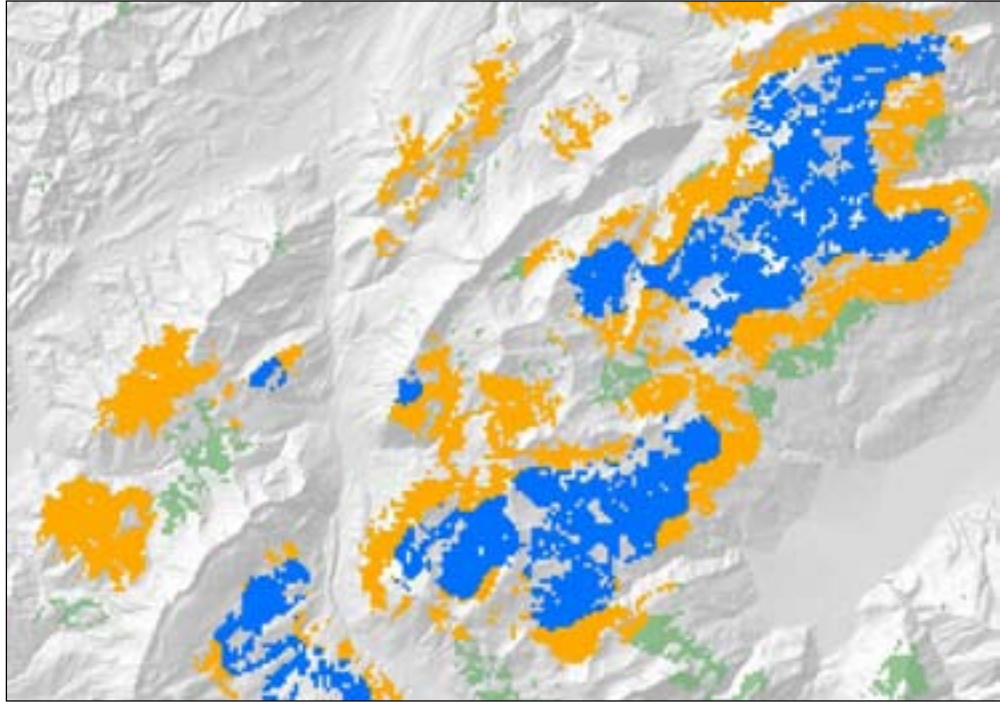
Tenir compte des axes de mise en réseau potentiels



Mesures : où intervenir et où ne rien faire ?

---

Dans le plan d'action : biotopes d'importance 1 et 2



Premières expériences dans la mise en oeuvre du plan d'action grand têttras

---

- 1<sup>ère</sup> période RPT: différents cantons ont réalisé des mesures en faveur du grand têttras au cours des quatre dernières années
- La vision nationale sous forme du plan d'action a renforcé la mise en oeuvre aux niveaux cantonal et régional
- La continuité de la coordination nationale est assurée (mandat OFEV !)
- Le suivi au niveau suisse est abordé dans un concept sur le monitoring.



**L'objectif principal** est la conservation et protection de l'espèce à long terme dans le canton de Lucerne

- ➔ protéger et conserver les populations existantes
- ➔ définir une utilisation optimale des surfaces limitées de l'habitat (mise en réseau)
- ➔ assurer les ressources vitales et en maîtriser les situations difficiles
- ➔ remise en réseau des populations existantes pour un minimum d'échange entre les individus
- ➔ mise en oeuvre à grande échelle pour une extension et repopulation à long terme

- clore des lacunes de connaissances
- durée prévue : 10 ans (2005–2014)
- ressources financières relativement limitées

Programme d'aide à l'espèce « couleuvre à collier »: **projet partiel 1**  
Mesures de protection et conservation pour les populations existantes

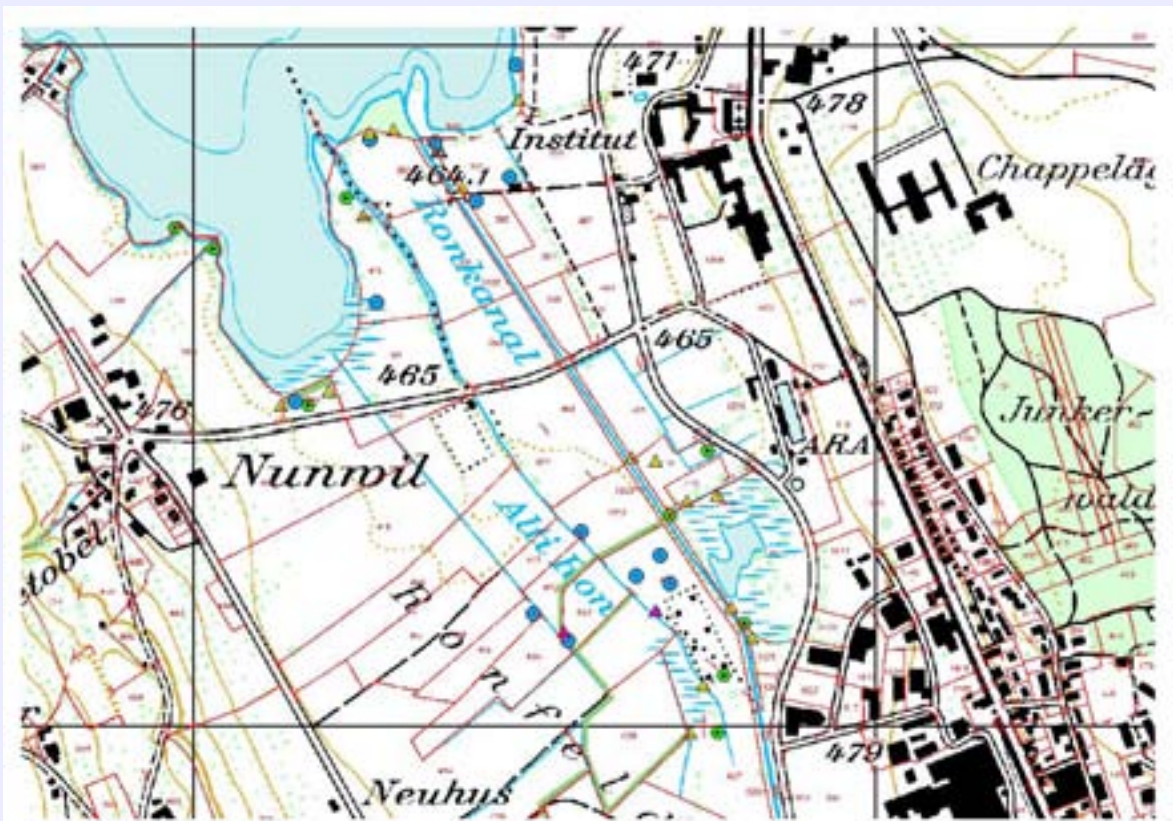
**objectif partiel :**

Par des mesures de protection et de mise en valeur dans les différentes zones partielles, les **populations actuelles** doivent être **préservées** et conservées tant que nécessaire pour en assurer la survie. **Certaines populations se renforcent** à tel point que la probabilité d'une **repopulation spontanée** de zones appropriées, mais actuellement désertes augmente.

**Identifier des difficultés au niveau des ressources :**

- les sites de pondaison
- les sites d'hibernation
- la nourriture
- la perméabilité du paysage
- évaluer et fixer des priorités
- élaborer des cartes de mesures : actuellement cartes pour 8 zones partielles réalisées ou en cours d'élaboration.
- déclencher la mise en oeuvre et assurer un accompagnement spécialisé
- Suivi : nombre des zones partielles maintenues, tas constitués utilisés pour la reproduction

Programme d'aide à l'espèce : **Exemple d'une carte de mesures**



grand tas créé pour la pondaison potentielle : bois et branches tirés des mesures de mise en valeur ainsi que produit de fauche  
(Baldeggersee-Süd)



## Programme d'aide à l'espèce « couleuvre à collier »: **projet partiel 2** Mesures de protection et conservation des populations existantes

Objectif partiel 1: **mise en réseau rapproché**

**Des mesure de mise en réseau de terrains voisins** réduit les menaces planant sur les petites populations isolées.

Objectif partiel 2: **mise en réseau éloigné**

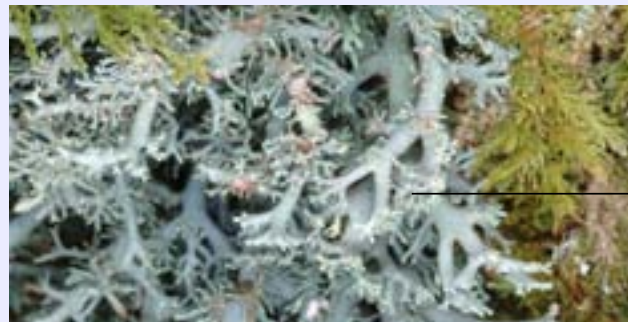
**Toutes les zones partielles cantonales devront être remises en réseau à long terme.** Des possibilités de migration à grande échelle forment la base pour la repopulation des zones partielles potentielles ainsi que pour la mise en réseau avec des zones de distribution hors canton.

- élaborer des cartes de mise en réseau : actuellement 12 cartes sont réalisées
- en intégrer la réalisation dans des projets en cours (p.ex. mise en réseau OQE) et accompagnement spécialisé
- la couleuvre à collier comme espèce parapluie pour la mise en réseau des zones humides du plateau
- premiers résultats : migration de la couleuvre à collier vers la partie est de la plaine de Wauwil





Vieux arbres : sapin et épicéas de plus de 100 ans



→ fragments des thalles ca. 2 mm

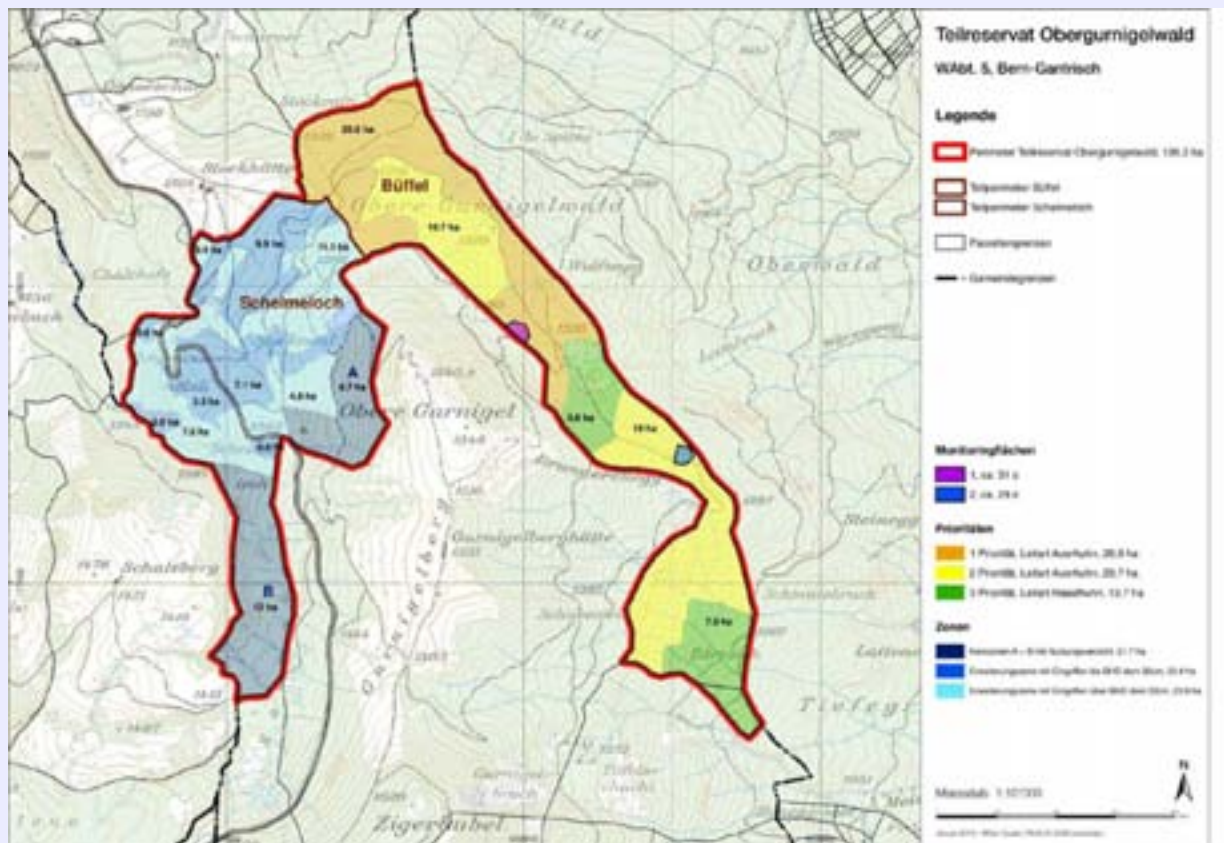
Rondelles de gaze (1 cm<sup>2</sup>)

15 ans plus tard



## Les différentes activités des 15 dernières années

- M. Dummermuth, garde forestier responsable : il a l'oeil sur l'arbre depuis 15 ans ! Il est en contact avec la propriétaire !
- Une semaine de travail avec des étudiants de l'Université de Berne, avec le garde forestier
- Transplantations, en contact avec le garde forestier
- Conférence des inspecteurs forestiers du canton de Berne : excursion sur le site, contact et coopération avec le garde forestier et l'inspecteur forestier
- RPT-Biodiversité en forêt (1. Période): délimitation d'un îlot de vieux bois prévue (visite de terrain pour fixer le périmètre)
- d'autres transplantations prévues en vue d'une réduction du risque d'extinction ; visite de terrain d'une partie de forêt voisine et appropriée avec M. Dummermuth & R. Lüscher, pour évaluer des arbres appropriés - découverte d'un grand nombre de nouveaux lichens
- après la visite de terrain, proposition de M. Dummermuth pour la délimitation d'une réserve forestière



- Objectif de la réserve forestière : conserver les populations des lichens rares (min. 10 espèces nat. pri.), en particulier *Sphaerophorus melanocarpus*
- Mesures et principes forestiers :
  - zone centrale avec renonciation à toute utilisation (habitat actuel de *Sphaerophorus melanocarpus*)
  - zone d'extension (habitat potentiel) et mise en valeur de l'habitat par les mesures forestières suivantes, convenues avec un spécialiste en lichens :
    - protection absolue des arbres qui portent des lichens rares et menacés ainsi que de leurs alentours
    - aménager une forêt étagée avec beaucoup de bois morts sur toute la surface
    - Tendre vers des peuplements à longs cycles de production

---

#### Etablir une réserve forestière

---

- Contrat d'exploitation entre le canton de Berne (Waldabteilung V) et l'association des communes des huit communes de forêts Obergunrnigel (propriétaire)
- validité d'une durée de 50 ans, avec l'option d'un prolongement de 10 ans

#### Personnes concernées

- M. Dummermuth (garde forestier)
- R. Lüscher (inspecteur forestier suppléant, Waldabteilung V)
- P. Mösch (inspecteur forestier, Waldabteilung V)
- Chr. Scheidegger et S. Stofer, spécialistes en lichens WSL ([www.swisslichens.ch](http://www.swisslichens.ch))

## Conclusion des exemples de mise en oeuvre

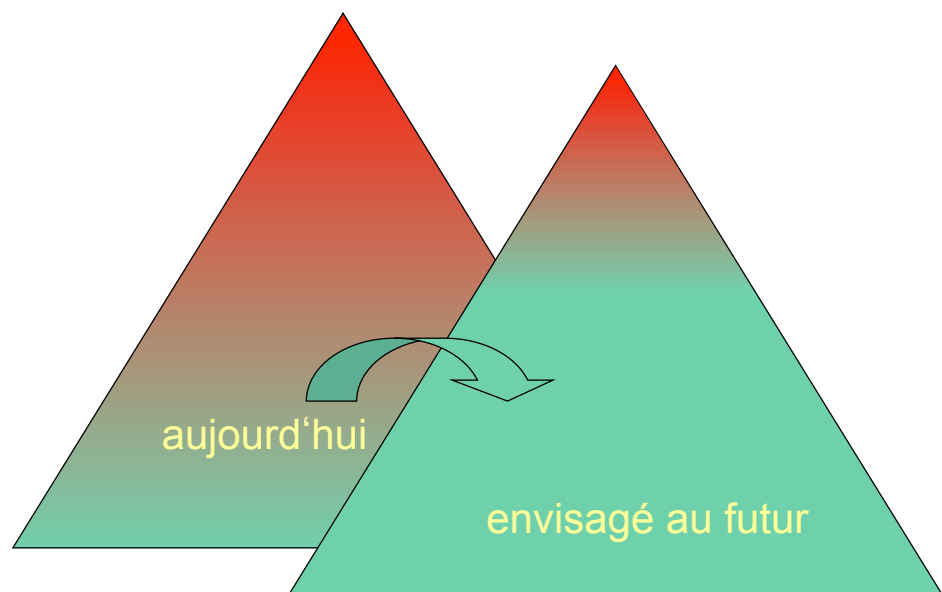
---

- Les projets pour la conservation des espèces nécessitent une bonne planification et doivent être conçus à long terme
- L'intégration avec conviction des acteurs clés ainsi que l'ancrage local sont décisifs pour le succès d'un projet
- L'association de spécialistes en espèces est importante !
- La conservation des espèces a besoin de ressources !
- Penser au niveau national, agir au niveaux régional et local : les cantons jouent un rôle de relais important !

## Objectif de la conservation des espèces

---

Populations menacées  
Populations non-menacées



A green-tinted photograph of a spider web in a field of tall grass. The web is the central focus, with its intricate spiral and radial patterns clearly visible. The background is a soft-focus field of green grass, creating a natural and serene atmosphere. The text is overlaid on the left side of the image in white.

# **Merci**

à Silvia Stofer, WSL, pour l'exemple de la conservation  
des lichens dans l'Oberland bernois

à Adrian Borgula et Silvia Zumbach pour l'exemple de la  
conservation de la couleuvre à collier

**pour votre attention !**